Imagine Pont de l'Arche demain...

Février 2025

La commune de Pont-de-l'Arche deviendra une étape majeure de l'itinéraire touristique national « La Seine à Vélo ». Ce parcours de plus de 500 kilomètres relie Le Havre et Deauville à Paris, en passant par les berges de l'Eure. Profitant de cette opportunité, la Communauté d'agglomération Seine-Eure, la Ville, le Département et l'État portent un projet ambitieux, évalué à 10 millions d'euros.

Renaturer et aménager les berges, retisser du lien avec le centre-bourg historique et développer des services pour les habitants et cyclotouristes, tels sont les objectifs du projet « Pont-de-l'Arche sur Berges » (2023-2027). Il contribuera à l'attractivité de la ville pour les habitants et au développement du tourisme, tout en permettant à la commune d'entrer dans la transition écologique.

Le défi est de favoriser le bien-être des usagers et de développer l'économie locale, tout en restant en harmonie avec le vivant, sobre et économe en ressources. Pour cela, les berges de l'Eure pourront être davantage animées et végétalisées, et les services du camping municipal Camp'Eure améliorés. Une nouvelle boucle de promenade naturelle, passant par l'île d'Harcourt et l'île de la Poterie, est à l'étude. Le lien sera révélé avec le centre-bourg historique de Pont-de-l'Arche, cité médiévale pittoresque. C'est l'occasion aussi de repenser les espaces publics pour faciliter les déplacements et rendre ainsi la commune plus agréable à vivre au quotidien.

Pour connaître tous les contours du projet et poser vos questions, vous êtes invités à venir échanger avec l'équipe lors des temps dédiés :

- Le 25 février à 18h30 Espace des Arts'Chépontains : réunion publique pour découvrir les futurs possibles des berges et du centre-bourg
- Le samedi 15 mars, de 10h à 12h30 salle Ambroise Croizat : atelier participatif pour affiner les orientations sur les mobilités, le paysage et les usages des berges et du centre-bourg
- Le dimanche 16 mars, de 10h à 13h à la halle sur les berges de l'Eure : chantier participatif pour créer un panneau de signalétique (ou transformer une place de parking ou créer un mobilier de détente)

La vie dont on a envie, on va la faire ensemble!

Un besoin spécifique ? Contactez par mail : thomas.caillot@pontdelarche.fr.



À PROPOS DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION SEINE-EURE

L'Agglomération Seine-Eure est située à 30 minutes de Rouen, 1h de Paris et 1h de la mer. Elle compte 60 communes, avec près de 103 285 habitants. Premier pôle économique du Département de l'Eure, avec un environnement industriel fort de multiples expertises comptant plus de 1500 entreprises. Ce territoire à Haute Qualité de Vie en Normandie dispose de nombreuses infrastructures : 3 gares SNCF, autoroutes A 13 et A 154, un parc des loisirs, les centres aquatiques intercommunaux Caséo et Aquaval, et la patinoire intercommunale Glacéo.

CONTACT PRESSE - Direction de la valorisation du territoire et de la communication

Giovanna Berdeaux - Chargée des relations presse et médias 02 76 46 03 54 / 06 72 61 30 06 - giovanna.berdeaux@seine-eure.com





